

Séance du Conseil municipal de Chêne-Bougeries du 16 juin 2005 - discours inaugural de la troisième année de législature 2003-2007 - Jean-Michel Karr

Pa pe pi po pü, ta te ti to tu, ra re ri ro rü, ga gue gui go gü. Est-ce que quelqu'un reconnaît ces paroles d'un ancien président du Conseil municipal de Chêne-Bougeries ?

Il s'agit d'exercices de diction de notre regretté Adrien Kühne, instituteur, à qui la Commune doit beaucoup. J'ai préféré ce préambule à une réponse en alexandrins à Madame Meynet, que je remercie néanmoins pour son travail de présidente sortante.

Mesdames et Messieurs, vous m'avez élu président de cette assemblée. Bien que je n'estime en aucun cas être un écologiste, je tiens à vous en remercier: en effet, défendre quelques idées environnementales n'est pas toujours bien compris.

Je pense ce soir en particulier:

- à Ingrid Bétancourt, otage pour la quatrième année en Colombie, aux côtés de sa collègue Clara Rojas et 3000, oui, 3000 séquestrés;
- plus près de nous, à Monique Bauer-Lagier, une grande libérale genevoise, mise à l'écart pour avoir questionné le dogme de la croissance - *"ce qui ne se faisait quand même pas"*;
- à un autre instituteur, qui lui, a décidé de nous quitter il y a quelques mois, un homme d'une intégrité totale: Alain Marquet manque à la Ville, au Canton et aux lecteurs de sa revue "L'autreinfo".

Je dédie à ces personnes nos travaux de l'année à venir .

* * *

Sur ce qui nous attend en cette mi-législature, je souhaiterais proposer les thèmes suivants: Moins d'urbanisation, un meilleur urbanisme, plus d'urbanités.

Moins d'urbanisation, c'est casser le cercle vicieux d'une pénurie de logements, qui provoque un surcroît de constructions, puis un appel d'air et de futures pénuries à l'échéance 2040, l'Office Fédéral de la Statistique prévoit une évolution de la démographie de 2% sur l'ensemble de la Confédération. Je suis favorable que nous assumions la quote-part de Chêne-Bougeries dans cette croissance-là, et que nous aidions en parallèle les régions de Suisse concernées à freiner leur dépeuplement.

Un meilleur urbanisme, c'est prendre acte du nouvel en-tête de la Commune - pardon, il faudra désormais dire de la Ville de Chêne-Bougeries: en passant le cap symbolique de 10 000 habitants, il nous faudra par notre nouveau plan directeur repenser comment notre territoire est consommé, plus de 80 000 fois par jour, par du trafic de transit' comment atténuer le bruit, la pollution de l'air et la pollution lumineuse; comment donner un avenir à notre patrimoine naturel - ce paysage qui représente le seul capital qui différencie Chêne-Bougeries ! - soit à dire donner une nouvelle chance à la petite faune,

aux oiseaux et à l'eau; comment enfin soigner et réparer notre patrimoine bâti, notamment par une rénovation en douceur du centre de Chêne-Bougeries.

Plus d'urbanités, c'est enseigner sans relâche la valeur de nos espaces publics et partagés, combattre l'inculture et ce qu'on appelle - doux euphémisme - les "incivilités", c'est écouter les citoyens, habitants et associations et accepter de partager nos responsabilités d'élus avec ceux qui vivent les conséquences de décisions et préavis.

* * *

Concernant le fonctionnement de notre Conseil, je dois vous avouer un soulagement, celui de n'être plus placé, comme un arbitre de boxe, entre la Présidente et M. Meynet... soulagement aussi d'avoir à mes côtés votre vice-président, symbole du solide et vivace "Chênois", lui qui se voyait assiégé par une majorité de "Bouge-riens".

Plus sérieusement, j'aimerais vous inviter à vous montrer:

- courtois envers l'administration communale,
- courtois et créatifs avec vos collègues,
- courtois, créatifs et fermes envers le Conseil administratif.

Vous me verrez particulièrement attaché à plusieurs documents cette année:

- la Constitution genevoise
- notre règlement du Conseil municipal
- la loi sur l'information du public et l'accès au documents (LIPAD)
- ainsi bien sûr que la Loi sur l'administration des Communes.

En cette mi-législature, je vous fait circuler la teneur à jour de son article 30, qui définit votre rôle de Conseillers municipaux: vous êtes les véritables garants de l'équilibre des institutions communales. Je vous appelle à y travailler pleinement et sans découragement.

Après ce discours, puissé-je animer nos débats tout en restant suffisamment en retrait; donner équitablement la parole à chacun; et faire en sorte que nos propos portent sur l'essentiel et ne se terminent pas trop tard...

Enfin, si une fois je devais dérapier, j'en appelle déjà à votre indulgence: ainsi que le disait bien Kermit la Grenouille: "*Ça n est pas toujours facile d être vert*".

Je vous remercie de votre attention.